

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES CONDITIONNANT LA REMUNERATION

AXE DE L'ENGAGEMENT	INDICATEURS	TYPE	PIECE JUSTIFICATIVE	Précisions
AXE 1 : Accès aux soins	- Horaires d'ouverture - Soins non programmés	SOCLE-PREREQUIS	Charte d'engagement	Voir modèle-type en annexe 4 de l'ACI.
	Apporter une réponse aux crises sanitaires graves		Plan de préparation	La charte doit être également affichée dans la structure.
AXE 2 : Travail en équipe et coordination	Fonction de coordination au sein de la structure	SOCLE-PREREQUIS	Document attestant de la mise en place de cette fonction : - Copie du contrat de travail - Fiche de poste - Etc...	
AXE 3 : Système d'information	Mettre en place un système d'information labellisé par l'ANS de niveau « standard »	SOCLE-PREREQUIS	Copie attestant de l'acquisition du système d'information : factures du logiciel, de bons de commande, de contrats d'abonnement ou de maintenance ou de location...	La date d'acquisition du logiciel doit apparaître sur le document
AXE 2 : Travail en équipe et coordination	Élaborer des protocoles pluri-professionnels	SOCLE	Copie des protocoles élaborés	
	Organiser des réunions de concertation pluri-professionnelle	SOCLE	- Calendrier des réunions sur l'année civile N - Nombre de dossiers examinés par réunion	Les comptes rendus ne sont pas transmis mais tenus à la disposition du service médical de la caisse

AXE DE L'ENGAGEMENT	INDICATEURS	TYPE	PIECE JUSTIFICATIVE	précisions
AXE 1 : Accès aux soins	- Offrir une diversité de soins - Niveau 1 - Niveau 2	OPTIONNEL	Liste des professionnels associés de la structure.	La liste mentionne : - L'identité, numéro AM, numéro RPPS, profession ou spécialité exercée - Le temps hebdomadaire de présence
	Mettre en place des missions de santé publique	OPTIONNEL	Contrat conclu avec la structure.	les modalités de contrôle doivent être précisées en annexe du contrat conclu
	Organiser des consultations de de second recours	OPTIONNEL	Liste des professionnels extérieurs vacataires au cours de l'année civile.	La liste mentionne : - L'identité, numéro AM, numéro RPPS, profession ou spécialité exercée - Le temps hebdomadaire de présence
	Accueillir des médecins signataires d'un contrat CSTM	OPTIONNEL	- Liste des professionnels concernés - Copie du contrat CSTM	
	- Implication des usagers - Niveau 1 - Niveau 2	OPTIONNEL	Transmission de tout document permettant d'attester de la mise en place d'outils et/ ou actions.	- Niveau 1 : questionnaire de satisfaction, sondage, boîte à idée, affichages, flyers, site internet, - Niveau 2 : désignation d'un référent usager dans les groupes de travail ou dans des ateliers d'ETP, création de comités d'usagers, présence d'un médiateur.
	Soins non programmes en lien avec le dispositif de service d'accès aux soins	OPTIONNEL	Liste des médecins s'inscrivant dans le dispositif de Service d'Accès aux Soins.	

AXE DE L'ENGAGEMENT	INDICATEURS	TYPE	PIECE JUSTIFICATIVE	Précisions
AXE 2 : Travail en équipe et coordination	Former des professionnels de santé	OPTIONNEL	Copie de l'attestation ou convention de stage.	Identifier le nom du stagiaire, la profession et les dates de stage.
	Coordination externe : Mettre en place une procédure de transmission des données de santé nécessaire à la prise en charge des patients vers des PS extérieurs, des établissements sanitaires, des structures et services médico-sociaux etc	OPTIONNEL	Document attestant de la mise en place des procédures.	
	- Démarche qualité - Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3	OPTIONNEL	Document attestant de l'état d'avancement de la démarche qualité à chaque niveau.	<u>Niveau 1</u> : - Désignation d'un référent qualité de la démarche, - État des lieux, - Argumentaire du choix du ou des thèmes nécessitant une action d'amélioration, - Détermination d'un objectif. <u>Niveau 2</u> : - Plan d'actions. <u>Niveau 3</u> : - Bilan des résultats de la démarche par rapport aux objectifs définis, - Révision du plan d'action si nécessaire.
	Protocoles nationaux de coopération des soins non programmés	OPTIONNEL	Tout document attestant de l'inscription par la structure d'au moins un des 6 protocoles auprès de l'ARS.	

AXE DE L'ENGAGEMENT	INDICATEURS	TYPE	PIECE JUSTIFICATIVE	Précisions
	Parcours insuffisance cardiaque	OPTIONNEL	Document attestant de l'intégration de la structure dans le parcours.	Attestation sur l'honneur de participation + protocole À compter de 2023, le document précise également le nombre de patients : - insuffisants cardiaques, - insuffisants cardiaques « incidents », - nouvellement diagnostiqués au décours de l'implémentation du programme d'accompagnement.
	Coordination d'un parcours « surpoids ou obésité de l'enfant »	OPTIONNEL	Document attestant de l'intégration de la structure dans le parcours.	
AXE 3 : Système d'information	Mettre en place un système d'information labellisé par l'ANS de niveau « avancé »	OPTIONNEL	Copie du document attestant de l'acquisition du système d'information : factures du logiciel, de bons de commande, de contrats d'abonnement ou de maintenance ou de location...	La date d'acquisition du logiciel doit apparaître sur le document